



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Balance commerciale et intégration régionale de La Réunion

Question écrite n° 16846

### Texte de la question

Mme Nadia Ramassamy alerte M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur le déficit d'intégration régional de La Réunion. En effet, mercredi 6 février 2019, l'Institut national des statistiques et études économiques (INSEE) de La Réunion a publié les résultats de la balance commerciale de l'île. L'étude de l'INSEE montre dans un premier temps l'isolement de La Réunion et le manque d'acteurs économiques exportateurs. En effet, sur les 1 150 entreprises exportatrices de l'île, seule une dizaine d'entre elles réalisent plus de la moitié des exportations de La Réunion et sans compter les TPE, seulement 22 % de l'ensemble des entreprises réunionnaises exportent. Résultat, sur un PIB régional annuel de 18 milliards d'euro, seuls 0,8 milliard relèvent des exportations. Aussi, l'étude montre la dépendance du secteur exportateur de l'île dans seulement trois secteurs : la pêche avec les ressources halieutiques, le rhum avec la filière canne-sucre et les déchets. Or, le cours du poisson, notamment de la légine est soumis à une grande variabilité et la croissance future de La Réunion ne peut demeurer sur une filière canne-sucre très concurrencée par des pays à la main d'œuvre moins coûteuse. Enfin, l'étude met en exergue deux points inquiétants pour La Réunion. D'une part, la relégation de l'île dans son environnement régional, comme en témoigne la part des exportations dans le PIB des voisins de l'île : 80 % aux Seychelles, 45 % à Maurice et 30 % à Madagascar ou en Afrique du Sud. Et d'autre part, la relégation de La Réunion relativement aux autres territoires ultramarins, avec pour preuve la part des exportations dans le PIB des autres territoires d'outre-mer : 12 % pour la Guadeloupe, la Martinique et 40 % pour la Guyane. Davantage d'importations que d'exportations, dépendance des exportations à trois secteurs et vers l'hexagone et le manque d'intégration régionale obèrent l'économie de La Réunion. L'une des solutions pourraient être l'approfondissement des liens entre la COMESA (*Common market for eastern and southern Africa*), marché commun de l'Afrique orientale et australe, et la France par l'intermédiaire de Mayotte et de La Réunion. Ainsi, elle lui demande ce que le Gouvernement envisage de faire pour doper l'intégration commerciale de la France dans l'Océan indien.

### Texte de la réponse

L'intégration des entreprises ultra-marines dans leur environnement régional est une priorité du gouvernement et le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, comme le ministère des Outre-mer, contribuent à cette politique volontariste. Un des canaux utilisés, aux plans national et international, est l'agence Business France, sur laquelle le ministère de l'Europe et des affaires étrangères et le ministère chargé de l'économie exercent la tutelle. Pour sa part le ministère des outre-mer soutient financièrement l'action de Business France, qui propose aux entreprises ultramarines souhaitant exporter un panel d'outils et de solutions d'accompagnement tels que formations, emploi de volontaires internationaux en entreprises (VIE), conseils marketing personnalisés. Business France peut organiser des missions de prospection pour les entreprises de La Réunion. En octobre dernier, par exemple, 5 entreprises réunionnaises se sont rendues en Afrique du Sud grâce au partenariat entre le club export de La Réunion et Business France. Le financement apporté par le ministère des outre-mer permet également la participation d'entreprises ultra-marines à des salons commerciaux d'envergure internationale, à l'instar du "SIRHA" à Lyon, dédié à l'industrie agroalimentaire et de "Pollutech" destiné aux services et produits

dans le secteur de l'environnement. L'opérateur Atout France est également mobilisé pour promouvoir la Réunion comme destination touristique, notamment en Afrique du Sud, qui constitue l'un des marchés prioritaires pour l'île, avec de premiers résultats encourageants. Par ailleurs, la réforme des aides économiques, engagée par le gouvernement en 2018, a permis de renforcer le soutien apporté aux entreprises exportatrices en réduisant le coût du travail par une refonte des exonérations de cotisations sociales et patronales, et en améliorant leur compétitivité grâce à des taux renforcés d'exonérations fiscales dans le cadre des "zones franches d'activité - nouvelles génération". Les entreprises inscrites au régime douanier de "perfectionnement actif" pourront bénéficier des taux maximum d'exonérations fiscales et sociales. S'agissant du COMESA (Marché commun de l'Afrique orientale et australe), la France, qui en est membre observateur depuis 2003, ainsi que l'Union européenne, qui en est le 1er bailleur de fonds, soutiennent effectivement le projet d'intégration régionale porté par cette organisation. Notre représentant auprès de la COMESA, l'ambassadeur de France en Zambie, sensibilise régulièrement l'organisation sur les opportunités de commerce et de coopérations représentées par la proximité de La Réunion et de Mayotte. Nos ambassades auprès de chacun des 21 États membres du COMESA font de même. Comme cela s'est déjà fait, des responsables du Conseil régional de La Réunion pourraient participer, au sein de la délégation française, au prochain Sommet annuel du COMESA, prévu à l'automne 2019. La France s'efforce de valoriser sa présence ultramarine dans l'océan Indien à travers sa participation à des organisations régionales. Depuis plus de trente ans, la France est ainsi membre de la Commission de l'océan Indien (COI), où la participation active de La Réunion est appréciée. La France est également présente au sein de l'Association des États riverains de l'océan Indien (Indian Ocean Rim Association – IORA), en tant que "Partenaire du dialogue" depuis 2001. Elle mène actuellement campagne pour devenir un État membre à part entière de cette organisation, afin d'y être plus visible, plus actif et plus influent, ce qui bénéficiera également à l'intégration régionale de La Réunion.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Nadia Ramassamy](#)

**Circonscription :** Réunion (6<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 16846

**Rubrique :** Outre-mer

**Ministère interrogé :** [Europe et affaires étrangères](#)

**Ministère attributaire :** [Europe et affaires étrangères](#)

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [12 février 2019](#), page 1273

**Réponse publiée au JO le :** [19 mars 2019](#), page 2618